

# BRÈVES DES BOIS

Bulletin semestriel des associations d'entrepreneurs forestiers d'Auvergne-Rhône-Alpes

N° 13 / JUILLET 2022



## SÉCURITÉ EN FORÊT : L'ONF ET LE SDIS DE L'AIN DÉVELOPPENT LES POINTS DE RENCONTRES DES SECOURS

L'exercice de sauvetage en forêt préparé de la longue date par le SDIS de l'Ain en partenariat avec Fibois 01 et la commune de Martignat (01) est tombé à l'eau... au sens propre du terme ! En cause, les orages violents et les fortes précipitations ayant marqué cette journée du 24 juin dans le Haut-Bugey. Malgré tout, la bonne trentaine de personnes inscrites à l'événement – ETF, gestionnaires, élus, pompiers – s'est réunie dans la salle des fêtes de la commune pour échanger sur les règles de sécurité en forêt et sur l'intérêt des futurs panneaux PRS (Points de Rencontres des Secours) qui seront prochainement matérialisés en forêt communale de Martignat. Ces panneaux ont l'objectif de faciliter l'intervention des secours en forêt en localisant plus facilement les blessés. Le lieutenant Thuot, responsable du service Prévention et Organisation des Secours, a précisé : « en cas d'accident, chaque minute compte ! Le temps d'intervention moyen en milieu ouvert, par exemple en forêt, est deux fois plus important que dans les secteurs bénéficiant d'une adresse ou d'un repère précis facilement identifiable. »

Quelques territoires, comme la région Grand-Est, sont précurseurs dans le déploiement des PRS sur le terrain. Partout ailleurs, les PRS sont des points géolocalisés qui demeurent purement immatériels ; mal connus, ils sont peu utilisés par les professionnels et donc peu efficaces. L'objectif est de mailler rapidement les 600 hectares de forêt communale de Martignat via 16 panneaux PRS puis d'étendre le dispositif à tout le territoire de l'Agglomération Haut-Bugey (200 PRS prévus) et pourquoi pas à l'ensemble du département de l'Ain. L'association PRO ETF, réunissant 230 ETF de Bourgogne-Franche-Comté, était représentée le 24 juin ; elle s'intéresse également de près à ce sujet et souhaite encourager l'émergence d'une dynamique similaire sur son territoire.

Le prérequis nécessaire pour ce type d'initiative ? Une collaboration et une concertation très fortes entre SDIS et ONF qui se sont notamment traduites dans l'Ain par une convention de partenariat et le partage de données diverses, cartographiques et autres, entre

les deux entités. La multiplication des panneaux PRS en forêt et le renforcement des liens entre forestiers et SDIS sont des enjeux importants : ils contribuent à améliorer la sécurité des professionnels et notamment des Entrepreneurs de Travaux Forestiers très exposés aux risques et accidents.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Un questionnaire permettant de recenser les différents problèmes que vous pouvez rencontrer en forêt (agression, vol, détérioration de matériel...) est en ligne. Il servira de base pour échanger avec les forces de police et/ou de gendarmerie pour mieux protéger vos entreprises. Vous pouvez y accéder via le site [fibois-aura.org](http://fibois-aura.org), rubrique Forêt/actualités

**Le registre des incivilités en Auvergne-Rhône-Alpes, ouvert depuis le 15 février seulement, a déjà enregistré 30 incivilités en forêt ! Il s'agit principalement d'agressions verbales ou de détérioration de matériel.**





## JOURNÉE RÉGIONALE DES ETF

Une journée destinée aux ETF d'AuRA s'est déroulée le 5 mai dernier dans le Puy-de-Dôme et a réuni 40 entreprises des travaux forestiers. Cette journée a permis d'évoquer de nombreux sujets d'actualité mais également de rencontrer des fabricants de nouveaux matériels destinés aux ETF. Nous vous proposons de revenir ici sur les éléments essentiels de ces échanges.



### Plan Tempête : lancement de la mobilisation des ETF

M. Stach, adjoint au chef de service du Service régional de la forêt, du bois et des énergies (SERFOBE) de la DRAAF AuRA, a tout d'abord expliqué ce qu'est le « Plan Tempête ». Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a établi un plan national de gestion de crise « tempête » pour pouvoir faire face plus efficacement aux tempêtes telles que nous en avons connu ces dernières années et plus particulièrement sur leurs effets sur les peuplements forestiers. Il a été demandé ensuite à chaque DRAAF de décliner ce plan au niveau régional. Les travaux sont actuellement menés sur plusieurs fronts mais concernent les ETF sur un point particulier, celui de l'intervention en urgence pour le dégagement de voiries notamment. Dans le cadre d'un contexte de « crise », il faut savoir que toute entreprise (ou même tout citoyen) à l'obligation de se mettre à la disposition de la Préfecture dans le cadre de la réquisition. Afin de faciliter le recensement d'entreprises fiables, le SERFOBE a sollicité Fibois AuRA pour identifier des entreprises. Pour cela, nous avons travaillé conjointement sur une charte permettant de cadrer l'intervention du point de vue tarifaire et réglementaire. Les entreprises signataires (et leurs effectifs) ont donc l'obligation de se conformer à la réglementation en vigueur : formation SST, AIPR (voir ci-après) et à l'intervention en contexte tempête (formation courte en cours de création avec les centres de formation d'AuRA). Elles doivent également être adhérentes au Service pro de Fibois AuRA, ce qui permet de s'assurer de sa régularité au moment de l'intervention. Du point de vue tarifaire, il n'est pas envisageable de faire un tarif par entreprise, le choix est donc fait par la DRAAF de l'établir sur des moyennes nationales. En revanche, il est convenu que l'entreprise doit facturer à l'heure pour le temps réellement réalisé pour l'opération (déplacements compris). Nous travaillons donc actuellement sur ce recensement en privilégiant les entreprises déjà adhérentes au Service pro et titulaires des formations SST et AIPR. Nous contacterons ensuite localement les entreprises pour avoir une couverture optimisée sur l'ensemble de la région.

### Formations AIPR et SST

Mme Bastide (Responsable Présence Verte Auvergne & Organisme de formation ASF Auvergne) et M. Paquet (Responsable Prévention des Risques Professionnels à la MSA Auvergne) nous ont conjointement fait un rappel sur la réglementation concernant ces formations. Depuis le 1er janvier 2018, l'employeur doit délivrer une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) aux agents ou salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. Pour pouvoir délivrer cette compétence, l'employeur doit disposer d'une preuve de compétence donc de formation du personnel. Deux profils existent : un profil encadrant (au moins un dans l'entreprise, durée 2 jours) et un profil opérateur (tous les personnels qui interviennent directement à proximité des réseaux aériens ou enterrés, durée 1 jour). La durée de validité est de 5 ans. La formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) est obligatoire depuis fin 2017, elle a pour but de former des personnes susceptibles de prodiguer les premiers secours en cas d'accident. Une formation initiale de 2 jours est nécessaire puis des « recyclages » d'1 jour tous les 2 ans. Dans les 2 cas, des financements sont possibles par le fond de formation auquel vous cotisez (Vivéa, Akto ou Ociapiat par exemple).

### Subventions engins forestiers : actualité et évolution 2023

M. Micoulaut, instructeur Feader au SERFOBE, est intervenu pour le compte du Conseil Régional pour signaler la fin des aides « Soutien aux équipements d'exploitation forestière » (opérations 8.6 côté Auvergne et 8.61 côté Rhône-Alpes) cette année. Il existe cependant un décalage de date de fin en raison du fait que les Programmes de Développement Rural – PDR - auquel ces aides sont liées avaient été mis en place avant la fusion des régions et, leur application étant liée à des fonds européens (FEADER), avec des enveloppes différentes. Par conséquent, côté Rhône-Alpes, il n'est plus possible de déposer de dossiers mais, côté Auvergne, cela reste possible jusqu'à fin septembre. Pour 2023, le nouveau PDR devrait prendre le relais courant de l'année. Nous savons seulement que des aides aux engins devraient être reconduites avec, de surcroît, du matériel de préparation des sols en plus des matériels déjà pris en compte actuellement. Tout cela dépend cependant des décisions politiques qui seront prises par le Conseil Régional en fin de cette année.

### Observatoire ETF : lancement 2022

M. Resche, chargé de Mission Amont de Fibois AuRA, a présenté le nouvel observatoire ETF lancé cette année. En effet, suite à l'étude technico économique menée en 2020, qui a permis d'analyser plus de 100 entreprises au niveau régional, et à l'une des recommandations de Cerfrance (prestataire de l'étude), il a été décidé par Fibois AuRA de lancer un observatoire qui permettra de suivre l'évolution des entreprises et l'effet des différentes actions mises en œuvre. Pour que cet observatoire soit représentatif de l'activité de la profession, nous sollicitons les Entreprises de Travaux Forestiers à participer. L'avantage pour chaque entreprise est double : participer à une étude qui vise à améliorer les conditions de travail de façon collective mais également, grâce à la remise à chaque entreprise d'une fiche individuelle de positionnement, de pouvoir situer sa propre entreprise par rapport aux données compilées des entreprises similaires de la région. L'ensemble des données collectées par Fibois AURA et Cerfrance sera bien entendu traité de façon strictement confidentielle.



## Appel à projet « graines et plants » (Plan de Relance)

M. Resche a également présenté cet appel à projet lancé (dans le cadre du plan « France Relance ») début mai pour une date limite dépôt début Juin. Cette aide visait à aider les entreprises de travaux forestiers (réalisant au moins 30% de leur CA en travaux sylvicoles) et les pépiniéristes dans l'acquisition de matériels. Ces aides (puisque'il s'agit de la deuxième, la première avait été lancée en Mars 2020), sont assez éphémères mais permettent de moderniser considérablement les outils de production des entreprises qui peuvent en bénéficier.

treprise pour s'assurer que le matériel et le service correspondent bien au fonctionnement de celle-ci afin d'optimiser l'efficacité du matériel et du service associé. A la suite de la réunion, plusieurs entreprises ont sollicité l'organisme pour s'équiper. Pour plus de renseignements, trouvez votre agence Présence Verte ici : <https://www.presenceverte.fr/pv-secureite-des-dispositifs-de-teleassistance-pour-les-travailleurs-isoles/>

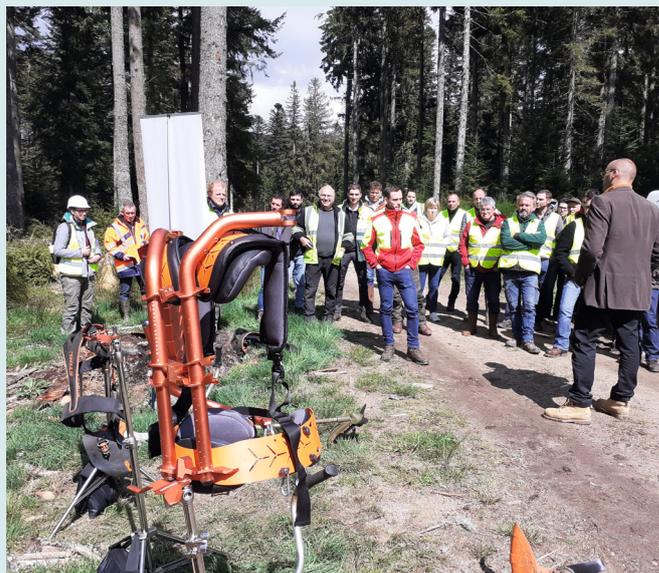
## FSK de Foretmat

M. Lacroix, gérant de la jeune entreprise Foretmat sise en Savoie, nous a fait le plaisir d'être là pour nous présenter le Skidder modèle FSK produit par l'entreprise savoyarde dont le propriétaire actuel, l'entreprise DESSAIGNE, a bien voulu nous faire la démonstration. Ce type de matériel, adapté à notre région et ses contraintes (car conçu par une entreprise locale), mérite toute notre attention et a d'ailleurs attiré celle des professionnels présents lors de la visite ! Pour en savoir plus : [www.foretmat.fr/FSK.K.htm](http://www.foretmat.fr/FSK.K.htm)

## NOUVEAUX MATÉRIELS ET OUTILS PRÉSENTÉS

### Exosquelette d'Exhauss

M. Davezac, Fondateur de la société Exhauss, a permis à des ETF présents de tester leur exosquelette dédié à la manipulation de la débroussailleuse. En effet, cet outil permet de supporter le poids de la débroussailleuse et ainsi limiter les TMS (Troubles Musculo Squelettiques) liés à cette activité. Il s'agit d'un premier modèle d'Exosquelette qui ouvre une nouvelle voie pour les métiers manuels. Nous pouvons espérer que l'innovation se poursuive afin de protéger les travailleurs en forêt tant en termes de sécurité directe que des conséquences des activités physiques répétitives. De plus, cela aura également pour effet de rendre ces métiers plus attractifs. Plus de renseignements sur le site de l'entreprise : [exhauss.com](http://exhauss.com)



Pour toute demande d'information sur les formations ou autres sujets, n'hésitez pas à contacter votre interprofession

## VOS CONTACTS

AIN : FIBOIS 01

Valérie Chevallon  
v.chevallon@fibois01.org  
06 80 03 42 13

ISERE : FIBOIS 38

Guénaëlle Scolan  
g.scolan@fibois38.org  
06 26 28 14 94

DRÔME/ARDECHE : FIBOIS 07/26

Pierre Kieliger  
kieliger@fibois.com  
06 86 45 16 46

LOIRE : FIBOIS 42

Rémi Colomb  
r.colomb@fibois42.org  
06 35 82 57 90

RHÔNE : FIBOIS 69

Douglas Martin  
d.martin@fibois69.org  
06 95 69 58 49

SAVOIE/Hte SAVOIE :

Emeline Mauduit  
e.mauduit@poleexcellencebois.fr  
06 46 11 74 15

ALLIER/CANTAL/Hte LOIRE/PUY

DE DÔME : Fibois AuRA  
Samuel Resche  
s.resche@fibois-aura.org  
06 37 24 87 78

### DATI de Présence Verte

Mme Bastide (Responsable Présence Verte Auvergne & Organisme de formation ASFAuvergne) et M. Paquet (Responsable Prévention des Risques Professionnels à la MSA Auvergne) nous ont présenté un nouvel outil de protection des travailleurs isolés. En effet, le système peut se présenter sous plusieurs formes (boîtier simple ou téléphone portable) et permet de communiquer vers l'extérieur via l'ensemble des réseaux téléphoniques disponibles. Au-delà du matériel lui-même, Présence Verte réalise un bilan préalable dans l'en-



## L'ADIF se penche sur l'évaluation des coûts de revient des chantiers forestiers

L'ADIF a réuni une dizaine d'adhérents courant mai pour échanger sur l'évaluation des coûts de revient des chantiers forestiers et le pilotage financier des entreprises.

Il ressort que la plupart des entreprises présentes évalue les chantiers lors de la visite préalable de manière empirique sur la base de leur expérience. Les entreprises notent leurs heures «tracteur» et parfois de travail plus globalement. On retiendra que les ETF travaillent entre 155 à 170 jours par an en fonction des années et de la météo.

Les entreprises ne s'appuient pas en général sur des outils d'évaluation type Evalcoup' mais ont acté l'intérêt de ce type de tableur Excel pour débattre des prix de manière plus rigoureuse et factuelle avec les donneurs d'ordre.



Les participants se sont également attelés à lister l'ensemble des handicaps et coûts qui pèsent sur eux et qui ne sont pas toujours considérés dans l'élaboration du prix de chantier.

Enfin, une dernière partie a été consacrée au pilotage des entreprises avec l'analyse du rôle de conseil de l'expert-comptable. Il ressort que ce conseil est assez limité ou pas toujours pertinent pour la majorité des participants.



## Fête de la Forêt de la Loire

Le samedi 11 juin dernier avait lieu la Fête de la forêt de la Loire à la Loge des gardes. Cette 4e édition organisée par l'association des ETF du Roannais avait pour objectif de faire découvrir les métiers de la forêt et du bois au grand public.

Au programme : visites commentées en forêt avec l'ONF, le CRPF, et le syndicat mixte des Monts de la Madeleine, démonstrations d'abattage mécanisé et de débardage à cheval, mais aussi stands et concours de bûcheronnage qui ont vu s'affronter les équipes de bûcherons du Forez, du Pilat et du Roannais, mais aussi les établissements de formation du Mayet de Montagne, de Noirétable et de Marlhès.

La manifestation a été inaugurée par les différents partenaires : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire, Fibois 42, Roannais Agglomération, et enfin l'association des ETF du Roan-

nais, organisatrice de l'événement.

La météo ensoleillée a permis aux 2000 visiteurs, petits et grands, de profiter de toutes ces démonstrations et de comprendre un peu mieux les réalités du métier de bûcheron.

Le clou du spectacle était le concours de bûcheronnage, qui a été finalement remporté par les ETF du Roannais, suivi de près par les ETF du Pilat, puis les ETF du Forez. Même si les écoles ne sont pas parvenues à se hisser jusqu'au podium cette année, le Président des ETF du Roannais, David DUPERRON, a salué leur acharnement et leur énergie lors de la remise des prix.



## Grande Fête de la Forêt et du Bois : Une Belle réussite

L'ARDEF et Fibois 69 ont organisé leur 1ère édition de la Grande Fête dans le Haut-Beaujolais, au Col de la Casse Froide. L'événement visait le grand public et revêtait un fort objectif pédagogique. De nombreuses animations ont été organisées pour sensibiliser les visiteurs sur les forêts, leurs gestions, le bois, ses applications, les métiers...



Les organisateurs ont souhaité marquer les esprits du grand public en organisant cet événement « vitrine pour toute la filière » avec au programme : excursions en forêt, concours de bûcheronnage et d'agilité en porteur, Vis ma vie de bûcheron, démonstrations de charpente, conférences, ateliers bricolage, théâtre...Et le public a répondu présent ! 7500 visiteurs se sont déplacés, une juste récompense de la large mobilisation des acteurs de la filière.



Publication éditée par  
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et les  
interprofessions territoriales :  
Fibois 01, Fibois 07-26,  
Fibois 38, Fibois 42, Fibois 69,  
Pôle d'Excellence Bois

avec le soutien de



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

**Siège social**

Agrapole

23 rue Jean Baldassini 69364 Lyon cedex 07

04 78 37 09 66

**Site Clermont Ferrand**

Maison de la Forêt et du Bois

10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes

04 73 16 59 79

[www.fibois-aura.org](http://www.fibois-aura.org)